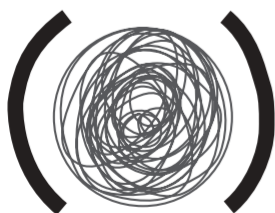


LORSQU'UNE VOITURE POLLUE, ON VA AU GARAGE. LORSQUE 30 MILLIONS DE BÂTIMENTS POLLUENT, ON VA OÙ ?



ISOLONS
LA TERRE
CONTRE
LE CO₂.

En France, 30 millions de bâtiments mal chauffés et mal isolés rejettent chaque année dans l'atmosphère 95 millions de tonnes de CO₂, principal gaz à effet de serre. C'est, après les transports, la seconde source de pollution en CO₂, en progression de 14% depuis 1990. La France s'est engagée à ramener en 2010 ses émissions de gaz au niveau de 1990 (Protocole de Kyoto) et à diviser par 4 ses émissions en 2050. Sans mesures à la hauteur de l'enjeu, la France ne tiendra pas ses engagements.

Devant cette situation, nous proposons l'application immédiate d'un plan d'actions sur 40 ans :

- réduire tous les 5 ans de 15% les consommations des bâtiments neufs,
- amener 400 000 logements par an à une consommation annuelle de 50 kWh d'énergie primaire par m². Atteindre cet objectif par la rénovation et la déconstruction-reconstruction en y associant un dispositif de prêts bonifiés et de déductions fiscales,
- rendre obligatoires l'affichage des consommations énergétiques des bâtiments et, lors de travaux, l'utilisation de produits performants.

Sans ce plan d'actions, la pollution due au chauffage des bâtiments aura, en 2015, augmenté de 25 millions de tonnes CO₂. Alors, agissons tous ensemble, dès maintenant, pour préserver l'avenir de nos enfants.

Isolons la Terre contre le CO₂.

www.isolonslaterre.org